
Campagne de réorientation semestrielle

Licence de Musicologie **parcours « Musicologie » et « Enseignement à distance »**

Épreuve orale

Informations pratiques

L'oral de réorientation pour intégrer la Licence de Musicologie aura lieu le **lundi 6 janvier 2025** (à partir de 12h) au centre Clignancourt (2 rue Francis de Croisset, 75018 Paris). La salle sera indiquée ultérieurement.

Cet oral concerne les étudiantes et étudiants, inscrit(e)s en première année de licence à Sorbonne Université ou au sein d'un autre établissement, souhaitant se réorienter en Licence de Musicologie à l'issue du premier semestre. Il ne s'adresse toutefois pas aux étudiantes et étudiants déjà inscrit(e)s à l'UFR de Musique et Musicologie de Sorbonne Université et qui souhaiteraient changer de parcours au sein de la Licence de Musicologie.

Déroulement de l'entretien

La salle dans laquelle aura lieu l'entretien est équipée d'un piano. L'oral se déroulera en deux temps :

* une première partie (5 minutes) où l'étudiante/étudiant expliquera son parcours musical (instrument, formation en conservatoire ou en école de musique, disciplines techniques, pratique collective) et scolaire (options en terminale, autres formations) ainsi que ses motivations pour intégrer la Licence de Musicologie. Il est conseillé de préparer cette présentation en amont.

* une seconde partie (10 minutes) où l'étudiante/étudiant répondra aux questions des enseignantes et enseignants. Plusieurs exercices seront proposés :

- un déchiffrage chanté (une mise en loge de 5 minutes précèdera l'entretien) ;
- des questions techniques (reconnaissance d'intervalles mélodiques et harmoniques, de cadences, définitions de notions techniques) ;
- des questions de culture musicale (écoutes d'un extrait musical à situer d'un point de vue chronologique et esthétique).

Voir aussi la procédure complète de réorientation semestrielle :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/scolarité/reorientation-semestrielle>